

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} FÉVRIER 2011

N° 1 – 15 / 2011 : APPROBATION DU RETRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE TARN ET DADOU DU SITOMA POUR LE COMPTE DE L' EX SICTOM DE FLORENTIN (COMMUNES DE FLORENTIN, LABASTIDE DE LÉVIS, ET LAGRAVE)

Pilote : Gestion des Déchets

Autres services concernés : Direction Générale des Services
Finances et Budget
S.I.T.O.M.A.

Monsieur Jacques LASSERRE, rapporteur,

Vu la délibération du S.I.T.O.M.A. en date 16 décembre 2010 acceptant le retrait de la Communauté de communes de Tarn et Dadou en représentation substitution de l'ex SICTOM de Florentin (communes de Florentin, Labastide de levis et Lagrave) et fixant les dispositions financières associées.

Vu la délibération de la Communauté de communes de Tarn et Dadou en date du 28 octobre 2010, demandant le retrait du S.I.T.O.M.A. pour le compte de l'ex SICTOM de Florentin (communes de Florentin, Labastide de levis et Lagrave), qu'elle représentait par représentation –substitution.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-19.

Considérant que le SICTOM de Florentin (3270 habitants) était historiquement utilisateur du centre de stockage de déchets de Ranteil et adhérait à ce titre au S.I.T.O.M.A., mais que la Communauté de Communes de Tarn et Dadou, ayant étendue son territoire au 1er janvier 2010, celle-ci représentait les communes de Florentin, Labastide de levis et Lagrave composant l'ancien SICTOM de Florentin, au S.I.T.O.M.A.

Considérant que la Communauté de Communes de Tarn et Dadou souhaite organiser, de manière uniforme, la compétence traitement des ordures ménagères, sur son territoire.

Je vous demande :

☞ D'accepter le retrait de la Communauté de communes de Tarn et Dadou, représentant l'ancien SICTOM de Florentin, au sein du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures ménagères de l'Albigeois.

☞ D'accepter les conditions financières de retrait proposées à la Communauté de communes de Tarn et Dadou conformément à la note de calcul annexée à la délibération du SITOMA en date du 16 décembre 2010 ;

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **ACCEPTE** le retrait de la Communauté de communes de Tarn et Dadou, représentant l'ex SICTOM de Florentin, au sein du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures ménagères de l'Albigeois.

☞ **ACCEPTE** les conditions financières de retrait proposées à la Communauté de communes de Tarn et Dadou conformément à la note de calcul annexée à la délibération du SITOMA en date du 16 décembre 2010.

Pour extrait conforme,
Fait le 1^{er} Février 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE